

POUR COMMUNICATION IMMÉDIATE

Brampton Transit augmentera la capacité de ses autobus à compter du 2 juillet

Les masques non médicaux seront obligatoires, le paiement des droits de transport et l'embarquement à l'avant seront rétablis

BRAMPTON, ON (29 juin 2020) – Conformément aux directives du service de santé publique de Peel et dans le cadre du plan de réouverture et de relance de la Ville de Brampton, Brampton Transit augmentera la capacité de ses autobus à compter du jeudi 2 juillet.

La Ville rappelle aux passagers qu'à la suite de la forte recommandation du service de santé publique de Peel et du gouvernement de l'Ontario concernant le port du masque dans les transports en commun, les passagers et les opérateurs de Brampton Transit seront tenus de porter des masques non médicaux dans les autobus et les terminus à compter du 2 juillet. Le paiement des droits de transport et l'embarquement à l'avant seront également rétablis.

Augmentation de la capacité des autobus

Brampton Transit augmentera la capacité de ses autobus à compter du 2 juillet; et les passagers devront porter des masques non médicaux à partir de cette date. Le nombre maximum de passagers autorisés dans chaque autobus sera comme suit :

- Autobus de 40 pieds : 35 personnes
- Autobus de 60 pieds : 55 personnes

Cette capacité accrue est équivalente au nombre total de places assises. Les passagers peuvent s'asseoir ou rester debout. Il est important que les passagers portent des masques en tout temps lorsqu'ils utilisent les transports en commun, car cela permettra à Brampton Transit de fonctionner à cette capacité accrue. Le non-respect du port du masque pourrait entraîner le retour de Brampton Transit à la capacité réduite précédente. Les autobus continueront à fonctionner à la moitié de leur capacité en places assises jusqu'au 2 juillet.

Exceptions pour les jeunes enfants et les populations à risque

Les masques seront obligatoires, mais il y a des exceptions. Les enfants âgés de moins de deux ans et les personnes qui ne peuvent pas porter de masque pour des raisons médicales seront exemptés, mais devront maintenir une distance physique de deux mètres par rapport aux autres passagers.

Brampton Transit s'efforce de protéger la santé et la sécurité de la communauté. Les passagers des transports en commun sont encouragés à faire preuve de bon sens, à respecter les mesures de sécurité et à porter un masque s'ils en sont capables.

Les masques à eux seuls n'empêchent pas la propagation de la COVID-19, mais ils peuvent aider à protéger les personnes qui vous entourent. Lorsque vous portez un masque, il est toujours important de pratiquer une bonne hygiène des mains et de maintenir une distance physique chaque fois que possible. Si vous êtes malade, faites-vous tester dans un centre d'évaluation de la COVID-19 ou sur un site mobile et restez chez vous en évitant les transports en commun.

Pour plus d'informations sur les masques non médicaux, notamment sur la manière de les porter, de les ajuster, de les enlever et de les nettoyer correctement, consultez le [site Web](#) du service de santé publique de Peel et le [site Web](#) du gouvernement de l'Ontario.

Paiement des droits de transport

Le paiement des droits de transport sera requis sur tous les autobus de Brampton Transit à compter du 2 juillet. Les passagers sont encouragés à utiliser leur carte PRESTO comme forme de paiement sans contact pour payer leur droit de transport. Les passagers qui paient encore leur trajet comptant sont encouragés à se procurer une carte PRESTO à un comptoir du service à la clientèle. Pendant une période limitée, nous renoncerons aux frais de 6 \$ pour la carte PRESTO; une carte par client.

L'accessibilité des transports en commun pour les personnes âgées reste une priorité absolue pour la Ville. Compte tenu de l'impact de la COVID-19, toutes les dates d'expiration des cartes d'identité actives des personnes âgées ont été abandonnées pour une durée indéterminée.

Les comptoirs de service à la clientèle dans les terminus de transport en commun, à l'exception du terminus Trinity Common, sont ouverts.

Les changements de tarifs proposés pour 2020 ont été reportés jusqu'à nouvel ordre.

Embarquement à l'avant

Brampton Transit permettra à tous les passagers de monter à bord des autobus par les portes avant à partir du 2 juillet. Les passagers doivent sortir par les portes arrière.

Les passagers qui ont des besoins en matière d'accessibilité peuvent continuer à sortir les portes avant.

Mesures de sécurité relatives à la COVID-19

Un horaire accru de nettoyage et d'assainissement reste en vigueur. Brampton Transit a pour objectif de désinfecter la totalité des surfaces dures, des compartiments des opérateurs et des sièges toutes les 48 heures. À l'heure actuelle, la majorité des autobus sont assainis toutes les 24 heures. Les installations et les terminus qui ont des surfaces dures sont essuyés et assainis tous les jours.

La Ville exhorte les passagers à continuer de garder le plus possible une distance physique dans les terminus et aux arrêts d'autobus, même s'ils portent un masque. Nous rappelons également aux passagers d'apporter leur propre désinfectant pendant les déplacements, comme du désinfectant pour les mains ou des lingettes, de se laver les mains souvent et de tousser ou éternuer dans leur coude. Si vous êtes malade, veuillez vous abstenir de prendre les transports en commun, faites-vous tester sur le site d'évaluation de la COVID-19 le plus proche et suivez les instructions du service de santé publique.

Selon les directives du service de santé publique de Peel, la Ville de Brampton encourage tout le monde à porter un masque non médical, en particulier dans les endroits où il peut être difficile de maintenir l'éloignement physique. La Ville de Brampton travaille en étroite collaboration avec ses partenaires du service de santé publique de Peel et du Bureau de gestion des urgences de Brampton afin de continuer à surveiller les risques. Visitez www.brampton.ca/covid19 pour obtenir des mises à jour régulières, et visitez www.bramptontransit.com ou suivez @bramptontransit sur Twitter pour obtenir des mises à jour sur le service. Les questions peuvent être posées au centre d'appels de Brampton Transit au 905 874-2999.

Citations

« Dans le cadre de notre plan de réouverture et de relance, plusieurs changements seront apportés à Brampton Transit à compter du 2 juillet. La capacité des autobus sera accrue, les masques non médicaux ou les couvre-visage seront obligatoires, et le paiement des droits de transport et l'embarquement à l'avant seront rétablis. Ces changements permettront de protéger la santé et la sécurité de la communauté tout en s'assurant que Brampton dispose d'un service de transport en commun efficace et fiable. »

- *Patrick Brown, maire, Ville de Brampton*

« Je suis convaincue que les usagers seront respectueux envers eux-mêmes, les opérateurs de transport en commun et les uns envers les autres en portant des masques non médicaux s'ils le peuvent, et en pratiquant une bonne hygiène, alors que nous augmentons le nombre de places assises dans les autobus de Brampton Transit. Nous aidons les passagers à se déplacer et ensemble, nous pouvons réduire le risque de transmission de la COVID-19. »

- *Rowena Santos, conseillère régionale, quartiers 1 et 5; présidente des Services à la communauté, Ville de Brampton*

« Par l'intermédiaire du groupe de travail sur la réouverture et la relance, nous continuons à avoir des discussions significatives avec la communauté afin d'assurer une approche complète et mesurée de la réouverture de la ville. Cette décision respecte les lignes directrices du service de santé publique de Peel et accorde la priorité aux besoins des passagers. »

- *Martin Medeiros, conseiller régional pour les quartiers 3 et 4 et responsable du groupe de travail sur la réouverture et la reprise de la Ville de Brampton*

« Brampton Transit travaille avec acharnement pour assurer la santé et la sécurité de notre communauté. Nous pourrions fonctionner à une capacité accrue parce que les masques non médicaux seront obligatoires à partir du même jour. Nous demandons aux passagers de faire leur part pour que notre service de transport en commun reste sain, sécuritaire, efficace et fiable. »

- *David Barrick, directeur général, Ville de Brampton*

-30-

Une des villes dont la croissance est la plus rapide au Canada, Brampton héberge 650 000 habitants et 70 000 entreprises. Les personnes sont au cœur de tout ce que nous faisons. Nous tirons notre motivation de nos



Media Release

collectivités diversifiées, nous attirons l'investissement, et nous nous lançons sur un chemin qui fera de nous des chefs de file de l'innovation technologique et environnementale. Nous établissons des partenariats pour le progrès afin de construire une ville saine, sécuritaire, durable et prospère. Connectez-vous à nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#). Pour en savoir plus, visitez www.brampton.ca.

CONTACT MÉDIA

Monika Duggal
Coordonnatrice, supports médias et engagement
communautaire
Communications stratégiques
Ville de Brampton
905-874-3426 | Monika.Duggal@brampton.ca